

CHAPITRE 2 : MUSIQUE ENGAGÉE

ÉCOUTE PRINCIPALE : LE DESERTEUR

Extrait 1 : version de Boris Vian

1. Le tempo est lento et le caractère est monotone
2. C'est une voix d'homme dans un registre médium, c'est un baryton
3. L'accompagnement est joué par un petit orchestre de jazz ou jazz band (piano, contrebasse, batterie, guitare, trompette). Le choix d'un accompagnement instrumental très léger permet de rendre audible le texte qui porte un message important.
4. C'est la même mélodie qui est chantée dans les 3 couplets.
5. La forme : introduction (mélodie au hautbois), couplet 1, instrumental, couplet 2, instrumental, couplet 3, conclusion (coda)

Fin de l'analyse musicale.

- Dans la strophe 2 de la chanson le Déserteur, l'accompagnement instrumental change pour illustrer musicalement les paroles (on parle alors de **figuralisme**) : « *Quand j'étais prisonnier, on m'a volé ma femme, on m'a volé mon âme et tout mon cher passé* », l'accompagnement n'est plus mélodique mais rythmique. En effet, les instruments jouent tous en **homorythmie** (= même rythme) et la nuance est **forte**. Cet accompagnement semble évoquer **la détention, la souffrance physique, affective et morale de cet homme qui a souffert des précédentes guerres et qui ne veut plus revivre ces moments-là.**

Le déserteur (1954) : contexte

Le déserteur est une chanson écrite par Boris Vian en **1954**. Il en a également co-composé la musique avec Harold Berg.

Cette chanson **anti-militariste** a été écrite alors que la France est en guerre en **Indochine** et s'apprête, la même année, à entrer dans un autre conflit en **Algérie (guerres et décolonisation)**.

Elle fut enregistrée le jour de la défaite de l'armée française lors de la bataille de **Dien Bien Phu** qui sonna le début de la fin de la guerre d'Indochine.

Bien que Boris Vian la chante lui-même quelques temps plus tard, c'est **Marcel Mouloudji** qui en est le premier interprète. Il modifia certaines paroles avec l'accord de Boris Vian. **Par exemple** : « *Monsieur le Président* » est remplacé par « *Messieurs qu'on nomme grands* » ou bien « *ma décision est prise, je m'en vais déserteur* » est remplacé par « *les guerres sont des bêtises, le monde en a assez* ».

Dans la version **originale** (qui n'a jamais été enregistrée) les deux derniers vers sont « *Que je tiendrai une arme, et que je sais tirer* » mais ils ont été modifiés à la demande de son ami Mouloudji. Les deux derniers vers se transforment donc en « *Que je n'aurai pas d'arme, et qu'ils pourront tirer* » pour que cette chanson reste **pacifiste**.

La censure

Ces paroles moins polémiques n'empêcheront pas la chanson d'être censurée c'est-à-dire interdite à la vente et à la radio de **1954 à 1962**. Mais elle se diffusa grâce aux concerts.

Boris Vian (1920-1959)

C'est un écrivain français, poète, parolier, chanteur, critique et musicien de jazz (trompettiste), né le 10 mars 1920, à Ville d'Avray (Hauts-de-Seine), mort le 23 juin 1959 à Paris.

Passionné de jazz, il joue de la trompette dans les clubs de Saint-Germain-des-Près. Il est aussi directeur artistique chez Philips et chroniqueur dans *Jazz Hot* de décembre 1947 à juillet 1958, où il tient une revue de la presse explosive et extravagante.

Vocabulaire :

Figuralisme : illustrer musicalement des paroles

Homorythmie : toutes les voix ont le même rythme

A compléter :

1. Date précise de la bataille de **Dien Bien Phu** :

Le 7 Mai 1954

2. Définition du mot **pacifiste** :

Partisan de la paix

3. Date de naissance et date de mort de **Marcel Mouloudji** :

Il est né le 16 septembre 1922 et il est mort le 14 juin 1994